

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington US Quality Growth Fund

USD D AccU

Wellington US Quality Growth Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Luxembourg) III SICAV

(le « Fonds à compartiments multiples »)

ISIN: LU2305750965

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer des rendements totaux à long terme (appréciation du capital et revenu) supérieurs à ceux de l'indice S&P 500 (l'« Indice »), principalement par le biais d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés américaines.
- Le Fonds sera géré activement dans le but d'identifier les sociétés leaders de marché, dont les parts de marché dans leur secteur augmentent, qui améliorent leurs fondamentaux et qui font preuve d'une efficacité opérationnelle supérieure.
- Afin d'identifier ces sociétés, le Gestionnaire financier recourt à une analyse fondamentale ascendante qui se concentre sur la qualité, la croissance, les hausses de valorisation et le rendement du capital de chacune.
- Le Fonds n'est généralement pas limité par la capitalisation boursière et le secteur, mais il devrait avoir un biais en faveur des sociétés à grande capitalisation.
- Le Fonds peut être concentré sur un petit nombre de sociétés individuelles et son taux de rotation devrait être modéré à élevé. Le Fonds peut investir jusqu'à un maximum de 15 % de sa valeur liquidative dans des sociétés non américaines.
- L'Indice, qui est susceptible d'être pris en compte lors de la constitution du portefeuille, est utilisé à des fins de comparaison des performances et de moyenne pondérée de l'intensité carbone. Les titres du Fonds peuvent être des composantes de l'Indice mais ne devraient avoir la même pondération. Le Gestionnaire financier utilise des fourchettes de tolérance larges lorsqu'il évalue la différence entre la pondération des titres et celle de l'Indice. Toutefois, cela ne devrait pas limiter la

capacité du Fonds à atteindre un rendement total à long terme supérieur à l'Indice et/ou une performance sensiblement différente de celle de l'Indice.

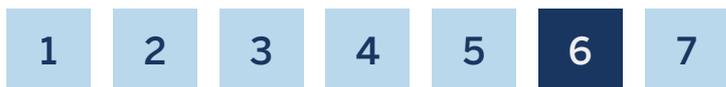
- Le Fonds investira dans des actions et d'autres titres présentant des caractéristiques similaires comme des certificats représentatifs d'actions. Le Fonds peut investir soit directement, soit par le biais d'instruments dérivés.
- Bien qu'il n'existe aucune restriction quant à l'utilisation d'instruments dérivés par le Fonds à des fins d'investissement (comme le gain d'exposition à un titre), les instruments dérivés sont principalement utilisés à des fins de couverture (gestion) du risque.
- Le Fonds privilégiera certaines caractéristiques environnementales en maintenant une empreinte carbone (moyenne pondérée de l'intensité) inférieure d'au moins 25 % à celle de l'Indice.
- Tout revenu alloué à une Catégorie d'actions du Fonds est réinvesti.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement, conformément au Prospectus.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 6 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 15 % et 25 %.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

CAPITAL : les marchés d'investissements sont soumis à des risques de réglementation, du climat du marché, économiques et politiques qui peuvent entraîner des pertes de capital imprévues.

CONCENTRATION : La concentration des investissements au sein de titres, secteurs ou activités, ou régions géographiques, peut avoir un impact sur la performance.

CONTREPARTIE : Les institutions avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison de l'absence de couverture du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

ACTIONS : Les investissements peuvent être volatils et peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et de la performance des sociétés individuelles ainsi que de celle du marché d'actions dans son ensemble.

COUVERTURE : Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

DURABILITÉ : un risque de durabilité peut être défini comme un événement ou une condition environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir une incidence négative significative réelle ou potentielle sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les risques spécifiques liés à la durabilité sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	1.71%

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	S/O

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Parts d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais d'entrée indiqués dans la section « frais ponctuels », ainsi que les frais de conversion d'action de 1 %, correspondent au montant maximal pouvant être déduit de votre souscription par votre conseiller financier ou votre intermédiaire avant que celui-ci ne soit investi. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller financier ou leur intermédiaire sur les frais d'entrée réels et les autres frais de transaction payables à leur conseiller financier ou à leur intermédiaire.

La section « Frais et dépenses » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Compartiment.

PERFORMANCES PASSÉES



• L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnastrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Parts d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine du Fonds à compartiments multiples peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LE FONDS (COMPARTIMENTS MULTIPLES) : Le présent document décrit une catégorie d'Actions d'un Fonds du Fonds à compartiments multiples, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble du Fonds à compartiments multiples dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes de Parts par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Porteurs de Parts.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société de gestion est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.